



CENTRE HOSPITALIER
— DE LANGEAC —

Pierre Gallice

Langeac, le 27 mars 2020

La directrice

à

Mesdames et Messieurs les familles
de résidents et patients

VB/MR n°041/2022 DIR

**Objet : Informations sur le fonctionnement de l'établissement
dans le cadre de la pandémie COVID-19**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je tiens, par ce courrier, à vous informer de l'évolution du mode de fonctionnement de l'établissement, pour gérer au mieux la grave crise sanitaire que nous traversons, qui bouleverse nos habitudes de vie, et qui a contraint l'établissement à un confinement strict des résidents. C'est une période difficile, voire traumatisante, pour les usagers, pour leurs proches, mais également pour les personnels.

Dès le 11 mars 2020, l'établissement a été placé en confinement, avec suspension des visites et contrôle des flux de personnel.

Depuis lundi 23 mars 2020, sur conseil médical et en collaboration avec les hygiénistes, il a été décidé que tous les repas seraient pris en chambre. A cet effet, du renfort en personnel a été prévu afin de réorganiser le service des repas et apporter aux résidents toute l'aide nécessaire.

Le service du déjeuner commence à 11H30 et le repas du soir à 18H30.

Les professionnels dont l'activité a été interrompue (Equipe Spécialisée Alzheimer, Accueil de jour, consultations externes) sont redéployés dans les services, en renfort pour les soins, et pour les animations individuelles et l'aide au repas avec la participation des animatrices, psychologue, psychomotricienne, ergothérapeute, kinésithérapeute, assistante-sociale. Je remercie ces personnels qui ont su s'adapter aux besoins des résidents dans cette période qui isole de leurs proches et de leurs amis. Les animations sont organisées individuellement : diffusion de film, lecture du journal, musique, jeux de société...

En complément de l'ordinateur mis à disposition pour les appels par Skype, deux tablettes ont été configurées à l'identique. L'adresse de connexion est la suivante : chlangeac43@outlook.fr. Pour toute connexion, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de Christelle RIEU, assistante sociale, au 04.71.74.59.27. Deux téléphones portables sont également mis à disposition des résidents qui n'ont pas de téléphone afin de leur permettre de communiquer avec leurs proches.

Une permanence est assurée à l'accueil les samedi et dimanche de 8h30 à 18h30, pour répondre au téléphone et gérer les accès à l'établissement (professionnels, laboratoire, ...).

Tout le linge des résidents est lavé par l'établissement. Le ménage est renforcé. L'établissement prend en charge le renouvellement des produits d'hygiène de première nécessité.